

### Niveaux d'intensité :

Niveau 1 : Le département de l'urgence peut assumer la prise en charge des patients du sinistre externe.

Niveau 2 : Le centre hospitalier peut assumer la prise en charge des patients du sinistre externe.

Niveau 3 : Le centre hospitalier ne peut pas assumer la prise en charge des patients du sinistre externe, et doit faire appel à d'autres ressources en soutien (ex. : ASSSM, autres CHs, etc.).

Tableau des niveaux d'alerte CHUSJ

	<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>
	3 à 9 patients, ou 3 à 5 rouges Nuit : 3 rouges ou moins	10 à 30 patients au total, ou 6 à 9 rouges Nuit : 4 ou 5 rouges ou total de 15 patients	Plus de 30 patients au total, ou plus de 9 rouge Nuit : plus que 5 rouge ou total de plus de 15 patients
<b>Veille</b>	Possibilité de	Possibilité de	Possibilité de
<b>Alerte</b>	Arrivée imminente de	Arrivée imminente de	Arrivée imminente de
<b>Intervention</b>	Présence de	Présence de	Présence de
<b>Rétablissement</b>	Département de l'urgence revient à ses activités régulières	Le CHUSJ revient à ses activités régulières	Le CHUSJ et ses partenaires (ASSSM, CH, etc.) reviennent à leurs activités régulières

Les niveaux 2 et 3 peuvent nécessiter un rappel d'employés au travail, des congés hâtifs ou un arrêt des activités régulières (ex. : chirurgies électives, fermeture de cliniques externes, etc.).

Le niveau d'alerte d'une situation est décidé conjointement par l'**AIC de l'urgence**, le **médecin du module Aqua de l'urgence** et le **coordonnateur d'activités**. Le niveau d'alerte doit également tenir compte des ressources mobilisables en fonction du quart de travail et de l'état d'achalandage (ex. : si, de jour, 3 patients sont présents dans la salle de traumatologie et que 3 patients sont transportés d'un site de sinistre, il s'agit d'un niveau 2 car le total de patient rouge est de 6). Ce tableau est un outil d'aide à la prise de décision et nécessite l'application du jugement clinique des intervenants clés.